

Christelle de Crémiers, Penser public : « Nous ne pouvons plus penser les politiques publiques ni agir séparément »



Vieillesse de la population, et son corollaire le développement des maladies chroniques, changement climatique, risques environnementaux, intelligence artificielle... Les défis de santé s'entrecroisent et dépassent largement le seul champ sanitaire. La Convention nationale 2026 de Penser public, organisée à Marseille le 9 octobre, a pour thème « le pouvoir d'inter-agir ». Christelle de Crémiers, Déléguée générale de Penser public, en explique les attendus. Avec une ambition collective pour les agents et leur encadrement : face aux grandes transitions, la capacité à coopérer dans les territoires, au plus près des besoins essentiels de la population, devient une condition de l'efficacité de l'action publique.

Penser public organise sa Convention nationale à Marseille autour du « pouvoir d'inter-agir ». Pourquoi cette notion devrait-elle particulièrement intéresser les acteurs de la santé ?

Christelle de Crémiers : Parce que la santé concentre une grande partie des transformations auxquelles notre pays doit aujourd'hui faire face. Le vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques, le changement climatique et les risques environnementaux, mais aussi l'intelligence artificielle et le big data bouleversent les façons d'agir. Or aucun de ces défis ne peut être traité isolément. L'État a le devoir d'agir, mais il ne peut pas agir seul. C'est précisément ce que nous appelons le pouvoir d'inter-agir : la capacité de l'Administration à travailler avec l'ensemble des parties prenantes (autres administrations, collectivités territoriales, associations ou fondations, acteurs économiques...) pour construire des réponses adaptées au réel.

Dans le domaine de la santé, qu'est-ce que cela change concrètement ?

C.d.C : Cela oblige d'abord à sortir des silos. Prenons la prévention des maladies chroniques et des cancers. Elle ne relève pas uniquement du système de santé. Anticiper les risques environnementaux, agir sur la pollution de l'air ou de l'eau, préserver les ressources naturelles participe aussi d'un projet de santé globale. Cela suppose donc de faire travailler ensemble l'État, les collectivités, la Sécurité sociale, mais aussi les universités et grandes écoles, les associations, les fondations, les entreprises et les citoyens.

Inter-agir, ce n'est pas simplement ajouter une nouvelle procédure de concertation. C'est reconnaître que la qualité d'une politique publique dépend désormais de notre capacité collective à coconstruire les solutions et à articuler des compétences et des responsabilités différentes.

Vous insistez également sur l'urgence à accélérer. Est-ce particulièrement vrai en santé ?

C.d.C : Le statu quo n'est plus une option. La crise caniculaire de cet été l'a encore montré. Les vagues de chaleur, les intempéries ou les tempêtes touchent directement les populations et notamment les plus vulnérables. L'adaptation au changement climatique est donc aussi une question de santé.

Mais cette nécessité d'anticiper concerne également les évolutions démographiques. Le vieillissement de la population a pour corollaire le développement des maladies chroniques. Là encore, attendre que les difficultés apparaissent pour intervenir n'est plus suffisant. L'enjeu consiste à accélérer les transformations en cours et à développer davantage notre capacité collective d'anticipation.

L'intelligence artificielle est également au cœur des transformations que vous identifiez. Quelle place peut-elle prendre dans l'action publique ?

C.d.C : Elle est déjà une réalité pour l'Administration. Selon un rapport des inspections générales publié en juillet 2026, 1,13 million d'agents publics sont exposés à l'IA, dont 700 000 fortement. Beaucoup de fonctions administratives pourront être automatisées. Mais l'intérêt est précisément de pouvoir dégager du temps pour les agents publics dans leur relation avec les usagers.

Plus largement, penser dès maintenant les conséquences de l'IA et du big data doit nous permettre de faire de meilleurs choix collectifs en matière d'éducation, de formation initiale et continue, de soutien à l'innovation et d'accompagnement des différents secteurs concernés. Le secteur de la santé est un des plus concernés. Là encore, les agents publics et leur encadrement n'ont pas seulement le devoir de

s'adapter, mais de construire l'avenir d'une Administration de plus en plus appuyée sur les nouveaux outils d'IA.

Pourquoi avoir choisi Marseille pour porter ce message ?

C.d.C : Parce que Marseille et la région Sud concentrent un grand nombre des défis auxquels la France est confrontée tout en constituant un formidable laboratoire d'innovation publique. Depuis plusieurs années, administrations, collectivités, universités, monde économique et tissu associatif y expérimentent de nouvelles façons d'agir ensemble.

La région compte par ailleurs de véritables filières d'excellence, parmi lesquelles la santé et le numérique. C'est donc un territoire particulièrement pertinent pour montrer comment différentes énergies peuvent se rencontrer et produire des solutions.
